

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 11 juin 2019

Cabinet du Maire

## **Schéma de cohérence territoriale de Cœur d'Essonne : Fleury fait le choix de la transparence**

---

**En Conseil Municipal du 20 mai, la Municipalité de Fleury-Mérogis a rendu un premier avis sur le projet de « SCOT » de la communauté d'agglomération Cœur d'Essonne.** Ce dernier doit être adopté définitivement à l'automne 2019.

Ce document d'urbanisme relève d'une grande importance puisqu'il fixe les grandes lignes du futur de Fleury à l'horizon 2030 en terme d'équipements publics, de développement économique et d'habitat.

**Le Conseil Municipal a demandé à Cœur d'Essonne de faire évoluer son projet de SCOT. Celui-ci doit viser l'amélioration du cadre de vie des Floriacumois en permettant, notamment, la réalisation éventuelle d'un certain nombre d'équipements : possibilité d'un futur collège sur le terrain des 7ha et de nouveaux modes de transport en commun respectueux de l'environnement ; réduction des objectifs de densification.**

**Dans cette perspective, la Municipalité organisera une réunion publique sur ce sujet le mercredi 12 juin à 20h00 à l'espace intergénérationnel de Fleury-Mérogis rue Pierre Brossolette.**

**Olivier CORZANI**

**Maire de Fleury-Mérogis**